

ATTESTATION DE PRESENCE**Période du stage : du 19 septembre au 1er octobre 2019**

Dans le cadre du Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation enseignement primaire (BSEP), le-la formateur-trice de terrain certifie avoir accueilli dans sa classe, pendant la période susmentionnée, l'étudiant-e sousigné-e.

Cette attestation est indispensable pour la validation du stage. Le-la formateur-trice de terrain et l'étudiant-e doivent la compléter, la dater et la co-signer. Cette attestation fait partie du dossier d'évaluation du stage (« Rapport de stage »). L'étudiant-e garde une copie personnelle de l'ensemble de ce dossier. L'originale doit être remise au secrétariat des stages de la FEP, bureau 3193 à Uni Mail, avant le 9 octobre 2019 au plus tard.

DOCUMENT EXCLUSIVEMENT RESERVE A LA FORMATION EN ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (FEP)	ETUDIANT-E	
	NOM, Prénom :	
	Date et signature :	
	FORMATEUR-TRICE DE TERRAIN	
	Ecole :	Degré(s) :
	NOM, Prénom :	Nombre de jours d'accompagnement de l'étudiant-e :
	Date et signature :	
	<i>Duettiste (à compléter uniquement si vous êtes en duo)</i>	
	NOM, Prénom :	Nombre de jours d'accompagnement de l'étudiant-e :
Date et signature :		
REMARQUES		